

**Concours : CAPLP Interne et CAER**

**Section : Langues vivantes - Lettres**

**Option : ESPAGNOL**

**Session 2018**

**Rapport de jury présenté par :**

**Michel MARTINEZ, Président du jury**

## SOMMAIRE

Rappel des modalités	page 3
Statistiques concernant le concours	page 5
1. L'épreuve d'admissibilité (RAEP)	page 6
1.1 Présentation générale du dossier : recommandations et conseils	
1.2 Parcours personnel et présentation de la séquence	
1.2.1 Présentation du parcours personnel : constat et conseils	
1.2.2 Présentation de la séquence	
1.3 Valence « lettres » et valence « espagnol »	
1.3.1 Valence « lettres »	
1.3.2 Valence « espagnol »	
2. Les épreuves orales d'admission	page 13
2.1 L'épreuve orale d'espagnol	
2.1.1 Le déroulement de l'épreuve	
2.2 L'épreuve orale de lettres	
2.2.1 Le déroulement de l'épreuve	
2.2.2 La question de grammaire	
2.2.3 L'exploitation pédagogique	
2.2.4 Constat et conseils aux futurs candidats	
Exemple de dossier présenté à l'épreuve orale d'espagnol	page 23
Exemple de dossier présenté à l'épreuve orale de français	page 31

## RAPPEL DES MODALITÉS

Depuis la session 2012, l'épreuve écrite d'admissibilité de certains concours internes a été remplacée par un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier est soumis à une double correction et est noté de 0 à 20.

Ces modalités concernent les concours internes du Capes (sauf pour les sections documentation et éducation musicale et chant choral), du Capet, du CAPLP, de CPE. Les concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant sont également concernés.

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (JORF n°0099 du 27 avril)

### A. EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (coefficient 3) portant au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français.

### B. EPREUVES D'ADMISSION

#### 1) Langue vivante (coefficient 3) :

L'épreuve comporte :

— L'exploitation pédagogique de textes, de documents en langue étrangère proposés aux candidats ; épreuve qui se déroule en français.

— L'explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et/ou la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue, suivie d'un entretien en espagnol avec le jury.

Durée de la préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.

Chaque partie de l'épreuve compte pour moitié dans l'attribution des points.

Lors de la première partie de l'épreuve (30 minutes maximum), le candidat expose dans l'ordre de son choix, l'exploitation pédagogique en français, l'explication de texte littéraire en espagnol la traduction et/ou la présentation d'un ou plusieurs faits de langue.

La deuxième partie de l'épreuve (30 minutes maximum) est consacrée à l'entretien pendant lequel le jury revient sur les propos du candidat pour préciser ou approfondir certains points évoqués.

Cet entretien se déroule en français pour l'exploitation pédagogique du dossier et en espagnol pour l'explication du texte littéraire.

## **2) Français (coefficient 3) :**

L'épreuve comporte :

— L'explication et l'exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française.

L'épreuve inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale.

Durée de la préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.

Lors de l'entretien de l'épreuve d'admission correspondant à la valence choisie par le candidat pour le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle de l'épreuve d'admissibilité, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Lorsque la valence choisie porte sur la langue vivante, cet entretien se déroule dans cette langue.

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES CONCERNANT LA SESSION 2018

## 1. L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (RAEP)

L'arrêté du 27 avril 2011 fixant les modalités d'organisation des concours internes paru au Journal Officiel de la République française du 3 mai 2011 a modifié, à compter de la session 2012, les dispositions relatives à l'épreuve d'admissibilité. Cette dernière comporte dorénavant la prise en compte et l'évaluation de l'expérience professionnelle des candidats au travers d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) remis au jury.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français comporte deux parties :

Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'espagnol ou du français, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié.

Le candidat pourra présenter et analyser dans son dossier plusieurs des éléments suivants :

- une séquence de trois ou quatre séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- le travail d'équipe en interdisciplinarité, accompagnement personnalisé, propositions de remédiation.

Dans le respect de la bivalence du concours, le candidat présente un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui porte **sur la discipline de son choix** : espagnol ou français, à l'exclusion de toute autre discipline. L'arrêté du 19 avril 2013 précise bien que le candidat doit choisir au moment de l'inscription soit la langue vivante, soit le français. La séquence pédagogique présentée doit être en rapport avec la valence choisie. Or, de nouveau cette année, le jury a déploré de voir plusieurs dossiers dans lesquels la séquence exposée était une séquence d'espagnol alors que la valence choisie était le français. Les dossiers ne respectant pas cette norme ont été écartés, conformément à l'article cité plus haut.

Pour la présentation matérielle de ce dossier, le jury renvoie les candidats aux recommandations fixées par le Ministère :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98469/conseils-pour-l-epreuve-de-raep-de-certains-concours-internes.html>

### 1.1 Présentation générale du dossier : recommandations et conseils

Ces recommandations visent à aider le candidat dans la présentation et la construction du dossier. Le jury souhaite rappeler quelques principes de base et de bon sens, indispensables pour faciliter la lecture et la compréhension du propos. Les candidats sont donc invités à lire attentivement les constats, mises en garde et conseils, relatifs à chacune des composantes de l'épreuve, afin d'élaborer un dossier conforme aux attentes du jury, tant sur le plan de la forme que du contenu.

Le jury rappelle que l'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier doit être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure (spirales, baguettes, feuilles volantes). Les pages du dossier devront être numérotées et imprimées au recto (**pas de recto-verso**). Les candidats veilleront à **la qualité de l'impression** et éviteront ainsi de présenter par exemple des dossiers au

texte penché ou non justifié, des dernières lignes non imprimées ou bien des sauts de page décalés. Il est important de noter que les paragraphes, la ponctuation, les sauts de lignes, les titres servent la lisibilité et la compréhension du dossier. De même le jury souhaite insister sur l'importance des règles de typographie (espace après un signe simple, avant et après un signe composé par exemple) qui, si elles ne sont pas respectées nuisent à la bonne lisibilité du dossier et desservent le candidat. De la même façon, il est important d'adopter un code pour différencier les deux langues (réserver l'italique à la langue espagnole par exemple). Il est fortement conseillé de procéder à plusieurs relectures, voire de le faire relire à un tiers, afin d'éviter toute erreur de syntaxe, grammaire, orthographe, conjugaison, oubli de mots, répétitions notamment.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites. Le jury s'est étonné cette année de trouver des dossiers signés par le proviseur sans le tampon de l'établissement d'origine. Certains dossiers présentant un projet oral en anglais, sans annexes, ont fait douter de leur réelle authenticité et honnêteté.

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions devant élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription. Ceux qui ont exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur, formation...), dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconverter dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie. Il sera alors important qu'apparaisse dans le dossier une projection sur le lycée professionnel (adaptation des activités en fonction du public visé). A ce sujet, le jury encourage vivement les futurs candidats à se rapprocher de chefs d'établissements de lycées professionnels. Le jury apprécie les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement et de la vie scolaire, dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier RAEP l'existence de compétences similaires à celles requises pour exercer le métier d'enseignant. Par exemple, un assistant d'éducation (AED) peut faire état de son expérience en Accompagnement Personnalisé, en gestion de groupe, son implication dans le Conseil de la Vie Lycéenne et/ou les animations qu'il aura conduites, et si possible, l'observation de certains cours.

En revanche, le jury a sanctionné les candidats qui présentent des séquences de collège ou de lycée général et/ou technologique alors qu'ils ont des sections de lycée professionnel, ou ceux qui n'établissent pas la faisabilité de leur séquence de collège en lycée professionnel (il convient de justifier de façon pertinente le niveau de classe proposé pour le lycée professionnel et de faire référence aux programmes du lycée professionnel, B.O.n°2 du 19 février 2009).

Les dossiers doivent en effet répondre aux exigences du concours présenté, ici le CAPLP interne/CAER espagnol-lettres. Or, encore une fois, le jury a lu des dossiers RAEP préparés pour d'autres concours de l'Education Nationale et a regretté que les candidats n'aient pas adapté leur propos en fonction des attentes du CAPLP interne, et montré qu'ils envisagent réellement un enseignement destiné au public des lycées professionnels.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité sont particulièrement appréciées. La séquence ne doit pas se réduire à une énumération de séances et d'activités. En revanche, le candidat devra montrer la cohérence des activités proposées en **lien avec le projet final** et les outils mis en place pour y arriver. Par exemple, si l'enseignant souhaite en projet de fin de séquence que ses élèves écrivent un article de presse sur tel ou tel sujet, il conviendra de les avoir entraînés tout au long de la séquence à la spécificité de ce type d'écrit (type de discours).

Il est **vivement** recommandé aux candidats de joindre en annexe des documents (notamment les supports proposés aux élèves) ou travaux réalisés, des grilles d'évaluation, de remédiation, afin de permettre au jury d'apprécier la démarche pédagogique proposée. Les multiplications des photocopies de manuels ne révèlent pas un travail personnel dans la construction de la séquence. Le jury souhaite insister une fois de plus sur la qualité d'impression de ces documents et sur la

pertinence de joindre des photocopies couleurs, notamment pour la reproduction d'un tableau de maître.

D'autre part, le jury tient à souligner qu'une bonne maîtrise de la langue française est exigée (compétence n°7 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation) : maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, richesse lexicale.

Le jury souhaite rappeler aux candidats quelques principes de base et de bon sens qui visent à faciliter la lecture et la compréhension du dossier. Le non-respect de ces règles a pu pénaliser certains candidats.

Sur le plan formel, il est important de :

- numéroter les pages correctement (hors annexes, 1 à 8 maximum) ;
- justifier le texte ;
- respecter les codes typographiques (police Arial, taille 11, marges droite et gauche 2,5 cm, à partir du bord (en-tête et pied de page) 1,25 cm, sans retrait en début de paragraphe, etc.) ;
- différencier par un code typographique (en italique par exemple) le français de l'espagnol ;
- ne pas abuser des couleurs (les réserver aux titres) ;
- utiliser les paragraphes (éviter les blocs monolithiques qui sont illisibles) ;
- ne pas abuser des tableaux dans la présentation de la séquence pédagogique qui doit être rédigée ;
- agraffer les pages du dossier (« L'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier devra obligatoirement être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure ») ;
- ne pas joindre de clé USB ni CD (« les candidats peuvent joindre, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux ») ;
- ne pas annoncer une annexe qui n'existe pas et dans tous les cas veiller à l'adéquation entre l'annexe annoncée et le document visé ;
- envoyer les dossiers **en double exemplaire** ;
- ne pas utiliser le recto verso ;
- joindre des photocopies de qualité et donc lisibles.

Concernant les contenus, le jury souligne l'importance et la nécessité pour les candidats, futurs enseignants, de se montrer exigeants envers eux-mêmes sur la qualité de la rédaction de leurs dossiers.

Sur le plan de la maîtrise de la langue française, le jury rappelle que les exigences sont les mêmes, sur le plan syntaxique et/ou orthographique, pour tous les candidats, francophones ou hispanophones. Il conviendra donc de proscrire les hispanismes comme par exemple « je ne dois pas essayer de lui aider », « oser à parler », « cette affiche va les permettre de construire », « et le temps que les jeunes le consacre ». Le candidat doit également veiller à utiliser un registre de langue approprié. Des expressions telles que « percer dans le métier », « le bac pro », « je me jette à l'eau », « certains élèves font italien » ne semblent pas appropriées. De la même façon le candidat devra éviter les points de suspension ou les « etc. ».

Le lexique propre à la didactique doit être employé à bon escient et servir le propos. Il est inutile d'écrire « j'effectue une PRL afin que mes élèves m'indiquent ce qui est important dans la séance pour la tâche finale » quand il aurait suffi d'écrire « je favorise des pauses récapitulatives et réflexives chez mes élèves ». De même le candidat ne gagne rien à utiliser des expressions comme « les passeurs de savoirs », « un découpage segmental et supra segmental ». L'utilisation de termes ou de concepts non maîtrisés peut porter préjudice aux candidats.

Sur le plan de la correction orthographique, on ne saurait tolérer chez de futurs enseignants bivalents des erreurs telles que : « les retours des familles m'ont donnER envie », « j'été convoqué », « les expressions écrites qu'ils avaient rédigé », « il a subiT », « des îlots que j'ai préparé », « les activités proposés » ou encore des confusions entre 'est / et / ai', 'mon / m'ont', 'c'est / ses

/ ces', 'à / a' ; la confusion entre le futur et le conditionnel, la méconnaissance des règles d'accord du participe-passé, le non-respect de la ponctuation ou des majuscules. De même, le jury conseille aux candidats d'éviter les phrases trop longues et d'employer de manière abusive le participe présent.

Le jury a valorisé les candidats qui ont su faire une transition logique entre la première partie (le parcours) et la deuxième partie (la séquence pédagogique).

En conclusion, le jury rappelle que le dossier de RAEP doit être le résultat d'un travail réfléchi mené en amont et ne pas être fait dans la précipitation.

## **1.2 Parcours personnel et présentation de la séquence**

### **1.2.1 Présentation du parcours personnel : constat et conseils**

Il est demandé de faire preuve d'un esprit de synthèse et de ne pas se perdre dans des détails inutiles. Les citations littéraires ne sont appréciées que si elles illustrent de façon pertinente les propos du candidat et qu'elles ne sont pas là pour compenser un dossier parfois vide de sens.

Le jury ne s'attend pas à lire le profil d'un enseignant « parfait » (le candidat évitera donc d'utiliser des expressions trop emphatiques comme par exemple « au vu de mon investissement et de mon enthousiasme », « c'est un métier exaltant » « quelle satisfaction pour l'enseignant ! »), mais celui d'une personne désireuse de se former et de progresser, capable d'analyser ses pratiques pour mieux les adapter à son public.

Une connaissance du référentiel des **compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** est incontournable et doit être utilisée à bon escient.

L'approche chronologique du parcours n'est pas un passage obligé. Elle se justifie si elle reflète une progression dans les compétences acquises. En revanche, une énumération à la manière d'un CV est à proscrire. Trop souvent cette première partie se résume à un catalogue des différents contrats du candidat dans l'Éducation nationale et reste très narrative.

Le candidat peut tout à fait envisager une approche thématique et non linéaire de son parcours : par exemple, mettre en évidence comment les compétences antérieures enrichissent le parcours actuel, montrer comment un séjour dans un pays hispanophone ou une expérience professionnelle, qui ne soit pas directement liée à l'éducation, peuvent aussi être un atout : travail en milieu associatif, travail en relation avec un public hispanophone, par exemple.

Toute expérience **doit** être mise en valeur pourvu qu'elle apporte **une plus-value** au parcours professionnel présenté : participation à la vie de l'établissement (conseil d'administration, conseil pédagogique, coordonnateur, professeur principal), autres professions exercées. L'objectif est de mettre en avant les compétences (relationnelles, sens de l'initiative, sens du travail en équipe) qui vont servir le métier d'enseignant.

Il n'est pas utile de donner la traduction de certaines phrases ou mots écrits en espagnol, le jury maîtrise les deux langues.

Cette première partie peut être rédigée au passé puisque le parcours est antérieur ou au présent (présent de narration). Mais le candidat veillera à ne pas faire de va-et-vient entre ces deux temps.

Une présentation concise du parcours démontre une réelle capacité à organiser sa pensée et met en avant une posture réflexive nécessaire à tout enseignant.

### **1.2.2 Présentation de la séquence**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle peut porter, au choix du candidat, sur la valence « espagnol » ou « français ».

Nous rappelons que le concours recrute des professeurs bivalents et le jury a valorisé les candidats qui ont su saisir l'opportunité d'établir des liens entre l'enseignement des deux matières lors de l'élaboration de la séquence pédagogique.

Dans la seconde partie du dossier, de six pages maximum hors annexes, le candidat présente et analyse une séquence pédagogique significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe. Les annexes, limitées à dix pages, ont vocation à illustrer la séquence de façon pertinente. Le jury rappelle que les documents fournis doivent être de bonne lisibilité. Pour ces annexes, peuvent figurer les documents supports de la séquence. En effet, il est parfois difficile pour le jury d'apprécier la pertinence de la séquence sans ces documents (des travaux d'élèves, qu'il conviendra d'anonymiser, un extrait de cahier et/ou tout autre document pouvant illustrer les propos développés). Les photocopies de textes officiels et/ou les documents ne présentant aucun lien avec la séquence présentée sont à éviter. Par exemple, des photos d'élèves au travail dans la classe ne présentent pas d'intérêt.

La présentation du dossier doit être soignée, **aérée** et être le reflet d'une pensée structurée.

La construction et l'analyse de la séquence pédagogique doivent prendre appui sur une bonne maîtrise des documents officiels (programmes, CECRL, les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). Concernant les programmes, le jury a regretté que certains candidats présentant une séquence de collège ou de 3<sup>ème</sup> PEP ne fassent aucune référence aux nouveaux programmes du collège ni au nouveau socle commun.

### **1.3 Valence « lettres » et valence « espagnol »**

Quelle que soit la valence choisie, avant de commencer toute présentation, il convient d'indiquer à quelle classe et à quelle filière est destinée la séquence. Il peut être également cohérent d'indiquer le moment de l'année où elle a été mise en œuvre.

#### **1.3.1 Valence « lettres »**

Il est attendu d'un candidat qui se présente à un concours bivalent Lettres/Langue, une solide culture littéraire. Il doit absolument faire preuve de clarté et d'esprit de synthèse dans la présentation de la séquence pédagogique.

Enfin, les fautes d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation sont irrecevables dans un dossier RAEP. De même, les fautes de frappe indiquent un manque de relecture.

Une simple description des supports utilisés et des activités proposées en classe ne peut suffire ; il est souhaitable de « voir les élèves travailler ». Ainsi, un candidat propose un travail sur les figures de styles mais ne décrit pas les activités mises en place. Un autre propose un travail sur un article de presse sans lien avec le projet envisagé.

Les objectifs visés par le professeur doivent être clairement explicités et présentés aux élèves afin de donner du sens à ce qu'ils font. Ainsi un candidat, qui annonce vouloir travailler l'argumentation avec ses élèves de 3<sup>ème</sup> propose des supports tels qu'un extrait de « The Voice », du film « Billy Elliot » et d'un film animé « Tous en scène » sans aucun objectifs clairs

Les activités menées en classe doivent s'inscrire dans un projet de fin de séquence clairement défini en amont afin d'en permettre la réalisation par les élèves. Cela aide à instaurer un cadre de travail clair pour les élèves.

Pour le collège, les candidats doivent faire référence aux compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (cf. remarque supra).

Il est attendu des candidats une bonne connaissance des programmes de français, de même que l'emploi d'une terminologie adaptée. Par exemple pour le lycée professionnel : objets d'étude, séquence majeure/mineure, questions et problématiques, faits de langue...

Certains candidats proposent des séquences trop longues qui risquent de lasser les élèves (une séquence de 8 séances, sans proposition de remédiation). Il est rappelé qu'il est possible de réaliser des séquences majeures puis des mineures, de plus courte durée.

Le jury regrette que peu de candidats présentent des copies d'élèves anonymées ou des exemples d'exercices réalisés en classe. De même les grilles d'évaluation, de remédiation ou des consignes de repérage pour la compréhension de l'écrit sont des indicateurs du travail mené par l'enseignant.

En effet, trop de dossiers présentent un constat d'erreurs sur des travaux d'élèves sans pour autant présenter une remédiation réfléchie et constructive.

Le jury a valorisé :

- une prise de recul de la part des candidats sur leur pratique ;
- l'élaboration de lien entre collège et LP en s'appuyant sur les programmes ;
- des activités clairement décrites et qui font sens par rapport à l'objectif de la séquence annoncé aux élèves ;
- l'utilisation des TICE à des fins pédagogiques ;
- le travail en équipe interdisciplinaire et les projets transversaux ou en lien avec les spécialités professionnelles ;
- la présentation de séquences innovantes où sont étudiées des œuvres intégrales, par exemple, la lecture d'une littérature contemporaine originale ;
- une présentation de séquence cohérente ayant pour objectif la rencontre avec des auteurs, des journalistes (démarche judicieuse pour une séquence de 2<sup>nde</sup> Bac Pro ayant pour objet d'étude « la construction de l'information », par exemple) ;
- la présentation d'une séquence s'inscrivant dans des projets interdisciplinaires.

### 1.3.2 Valence « espagnol »

Pour les séquences portant sur cette valence, le jury a encore parfois déploré une absence de projet de fin de séquence ou un projet inadapté. Il manque trop souvent le fil conducteur qui amène les élèves progressivement vers ce projet de fin de séquence. Trop souvent, on ne perçoit pas bien le lien entre les activités menées, les supports proposés et le projet de fin de séquence. Celui-ci doit être annoncé clairement en amont et être l'aboutissement du travail réalisé en classe et/ou à la maison.

La démarche actionnelle doit être adoptée, et les tâches contextualisées. Cette approche permet de donner du sens et un but aux activités proposées. Les pratiques d'enseignement trop frontales (questions du professeur / réponses des élèves) sont à éviter. Il s'agit bien de mettre les élèves en activité.

Un entraînement aux activités langagières, notamment celles sollicitées lors du projet de fin de séquence, doit être mis en place au cours de la séquence afin de préparer au mieux les élèves.

La présentation de la séquence doit refléter les activités des élèves et la position du futur enseignant au sein de sa classe. Un dossier présentant la description d'un projet ne permet pas, par exemple, d'illustrer ces situations d'apprentissage. D'autre part, plusieurs dossiers ont laissé apparaître des difficultés quant à la temporalité : des séances trop nombreuses (10 ou 11) ou au contraire trop peu nombreuses (2), mais aussi des séquences entrecoupées par les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). D'autres séquences ont révélé une méconnaissance de l'enseignement professionnel en espagnol-lettres. En effet, certains candidats proposent un travail en collège, en lycée général ou technologique, évoquent le CAPES sans faire aucun lien avec le lycée professionnel et/ou le concours présenté, à savoir le **CAPLP/CAER**. Il est important de montrer en quoi le travail proposé est transférable en lycée professionnel avec quel niveau de classe (de la 3<sup>ème</sup> PEP à la classe de Terminale Baccalauréat Professionnel en passant par les CAP). Cela révèle du candidat soit une difficulté à s'adapter à un autre environnement, soit une

certaine paresse intellectuelle (un dossier identique présenté à deux concours différents). Dans tous les cas, cela est préjudiciable.

Comme pour la valence « lettres », le jury a déploré que certains candidats présentent des séquences sous forme de tableaux ou de listing. La présentation doit être rédigée et ne pas contenir un nombre excessif de sigles, au risque de rendre le discours inintelligible. Il est par exemple préférable d'écrire « J'ai entraîné mes élèves à la compréhension de l'oral. La restitution s'est faite à l'oral en classe entière. » plutôt que « J'ai fait une CO puis une EO pour vérifier qu'ils avaient compris ». De même, certaines précisions ne sont pas nécessaires (par exemple, « J'effectue *un repaso* à chaque début de séance », « je fais l'appel », « j'efface le tableau », « j'écris la date », « je distribue le document » ou « Je salue toujours mes élèves en espagnol »).

Il convient de bien distinguer 'séance' et 'séquence', surtout pour des candidats à un concours interne. De la même façon, les niveaux de maîtrise et les compétences définis dans le CECRL, ainsi que les différentes activités langagières doivent être connus et précisés.

Les candidats qui ont su montrer au travers de leur séquence qu'ils étaient capables de donner à leurs élèves de véritables stratégies d'accès au sens et les outils langagiers pour s'exprimer ont été valorisés.

Le jury a également apprécié dans les dossiers :

- l'adéquation entre le contenu d'une séquence et la filière, comme par exemple un travail sur le tourisme dans une filière « Accueil Relations Clients et Usagers » ;
- une bonne articulation des activités langagières ;
- une approche interdisciplinaire (notamment le lien avec le programme de français) et un travail d'équipe (professeur documentaliste, EGLS, Histoire des Arts et arts appliqués, par exemple) ;
- l'utilisation des TICE dans un réel but pédagogique (utilisation de baladodiffusion, Audacity, ENT, Pronote ou autre logiciel favorisant l'expression orale et/ou la compréhension de documents). Dans ce cas, la technologie est au service de l'apprentissage et offre aux élèves la possibilité de progresser et d'être plus autonomes.
- les annexes proposées qui permettent d'illustrer de façon pertinente le propos et qui donnent à voir une stratégie, une activité de remédiation, une grille d'évaluation, des productions d'élèves.

Il convient par ailleurs d'accorder la plus grande importance à l'**analyse réflexive**. Souvent, cette analyse est restée trop superficielle. Trop de candidats ne vont pas au-delà du constat et ne proposent pas de pistes d'amélioration. Il convient de voir ce qui a fonctionné dans la séquence (sans tomber dans une autosatisfaction excessive) et ce qui a été moins bien réussi (analyse des échecs), de faire état des écarts entre les objectifs poursuivis et ceux réellement atteints, de proposer d'autres solutions le cas échéant et de montrer la progression de la classe.

Le jury a constaté que des dossiers déjà présentés les années antérieures ont été proposés cette année encore sans aucune modification. Le jury aurait apprécié une réactualisation. Par exemple, dans la première partie, une année supplémentaire s'étant écoulée, il aurait été intéressant de mettre à jour l'évolution des compétences nouvellement acquises. De même, dans la seconde partie, l'approche d'une même séquence, avec les modifications apportées, aurait montré une évolution et une prise de recul.

Enfin, le jury attend du candidat un bon niveau de langue espagnole et ne peut accepter de la part d'un futur enseignant des erreurs telles que : « tratar (*de*) libertad », « sinnimo », « buscamos (*a*) personas », « *escribe una LETRA* », « describe y propoNE ».

En conclusion, le jury attend de cette présentation de séquence non pas un cours parfait mais une véritable capacité à analyser ses pratiques afin de mieux faire progresser les élèves, une capacité à innover, à évoluer, à travailler en équipe...

Il est important de s'interroger non seulement sur les pratiques des professeurs, mais surtout sur celles des élèves, de se demander en quoi les activités proposées permettent de construire de façon progressive des compétences et des stratégies de communication pour les mener jusqu'au projet de fin de séquence. Cette seconde partie doit permettre au jury de suivre le fil conducteur qui motive les choix pédagogiques, d'en saisir la progression et les bénéfices pour les élèves en termes linguistiques, culturels, pragmatiques et cognitifs.

## 2. LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

La définition des épreuves orales d'admission a été rappelée au début de ce rapport.

La veille des épreuves, les candidats sont accueillis par le jury. Le Président et la Vice-Présidente précisent les modalités des épreuves orales et les attentes du jury. Cette réunion, destinée à favoriser la préparation et le bon déroulement des épreuves, est aussi un moment d'échanges où les candidats peuvent faire part de leurs interrogations.

### 2.1 L'épreuve orale d'espagnol

#### **Temps de préparation : 2 heures**

Dans un temps imparti, le candidat doit exploiter un dossier composé de deux sous-parties : un texte littéraire assorti d'une traduction partielle et/ou d'une présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue et un ensemble de documents permettant la mise en œuvre d'une séquence pédagogique destinée à une classe de lycée professionnel (classes de CAP, Bac Pro ou 3<sup>ème</sup> PEP). Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de bien gérer ce temps de préparation. Il s'agit en effet de préparer à la fois une explication de texte et d'élaborer un projet pédagogique à partir d'un corpus de documents. Aucune des deux parties de l'épreuve ne doit être sacrifiée. Le jury déplore que des candidats consacrent 25 minutes à la présentation de la séquence pédagogique et seulement 5 minutes à l'explication de texte.

Un entraînement régulier, en temps limité tout au long de l'année est donc fortement recommandé. Le jury précise bien également que l'explication de texte et l'exploitation pédagogique sont **deux exercices distincts et qu'il n'y a pas de lien entre le texte proposé et l'ensemble des documents du dossier.**

Lors de la préparation il est conseillé aux candidats de numéroter les feuilles de brouillon afin que celles-ci soient un support efficace pendant l'épreuve et non pas une occasion de se disperser. De même, l'utilisation excessive de marqueurs fluorescents peut nuire à la restitution des idées. Il est recommandé de lire les documents plusieurs fois et de s'assurer de leur bonne compréhension avant de procéder à des mises en relief, ainsi le fond et la forme s'allient pour servir au mieux la restitution de sens.

#### **Déroulement de l'épreuve : 1 heure**

*Première partie : « Exploitation pédagogique de textes, de documents en langue étrangère et explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue... »*

Pendant 30 minutes maximum, sans être interrompu, le candidat propose, dans l'ordre qu'il le souhaite:

- une explication de texte en espagnol avec lecture et traduction du passage indiqué et/ou présentation d'un ou plusieurs faits de langue ;
- une séquence pédagogique présentée en français à partir des documents proposés dans le dossier.

Deuxième partie : ...suivie d'un entretien avec le jury » 30 minutes

Trente minutes sont consacrées à un entretien qui se déroule successivement dans les deux langues (en espagnol pour l'explication de texte et en français pour l'exploitation pédagogique) pendant lequel le jury revient sur les propositions du candidat. Pendant ce temps d'échange, le jury ne cherche pas à mettre le candidat en difficulté ni à le « piéger ». Il l'invite au contraire à corriger un propos, à préciser sa pensée, à compléter une information, à justifier une démarche, par le biais de questions précises. Il s'agit donc ici d'être très attentif aux questions pour mieux réagir. Si le jury a apprécié les candidats qui ont su faire preuve d'ouverture et ont accepté de se remettre en question, il a par contre été surpris par des réactions traduisant une maîtrise de soi insuffisante.

### **L'explication de texte**

Cette partie de l'épreuve se déroule en langue espagnole. Le jury est en droit d'attendre une langue modélisante tant sur le plan de la prononciation, de la syntaxe que du lexique (lexique adapté au contexte d'un concours de recrutement d'un enseignant de langue). Il appartient au candidat d'opérer des choix et de proposer une explication linéaire du texte ou un parcours de lecture significatif organisé autour de plusieurs axes, en veillant bien sûr à ne pas séparer le fond de la forme.

Le candidat ne doit pas oublier de citer les lignes où se trouvent les mots, groupements de mots ou phrases auxquels il se réfère afin que le jury puisse suivre aisément son propos.

Bien qu'il n'y ait pas de programme, le jury est en mesure d'attendre des candidats qui se présentent à ce concours, un minimum de connaissances sur les œuvres majeures de la littérature hispanique et sur l'histoire des pays hispanophones. Il est donc regrettable que des candidats ignorent des périodes clés comme les dictatures d'Amérique Latine ou le nom du groupe éditorial espagnol *Planeta*.

Il est bon de rappeler que le paratexte mérite autant d'attention que le texte. Les auteurs, les titres et les dates de publication sont autant d'indices pour guider un candidat dans son analyse du texte.

Il faut toutefois veiller à ne pas vouloir voir à tout prix des références historiques ou littéraires dans le texte proposé. Ainsi dans le texte d'Alejo Carpentier, *el siglo de las luces*, des candidats ont axé leur explication sur le thème de l'Inquisition alors qu'il s'agissait du thème de l'esclavage. S'il est évident que le jury attend une connaissance des œuvres de référence de la littérature hispanique (cf. Anthologie de la littérature espagnole et hispano-américaine), il conseille aussi aux candidats de se tenir informés de l'actualité littéraire. Cette année, trois extraits de romans du XXI<sup>e</sup> siècle ont été retenus (*La tristeza del samurái* de Victor del Árbol, 2012, *El salvaje* de Guillermo Arriaga, 2017 et *La sirvienta y el luchador* de Horacio Castellanos, 2011).

Le jury rappelle qu'une bonne gestion du temps est nécessaire et invite donc les candidats à s'entraîner à cette épreuve tout au long de l'année afin de présenter une explication complète et structurée incluant une introduction et une conclusion. En effet, nous avons constaté cette année que de nombreux candidats avaient montré de bonnes intuitions sans pouvoir les formuler et les expliquer correctement.

Le jury a particulièrement apprécié la pertinence de l'analyse des rapports entre les personnages, une présentation des enjeux du texte s'appuyant sur les procédés littéraires et linguistiques. Il s'agit bien de montrer que ces procédés sont au service du sens et une simple énumération de figures de style ou de temps verbaux ne peut donc suffire. Par exemple, certains candidats ont proposé une explication construite du texte d'Alejo Carpentier, annonçant d'emblée les trois mouvements qui le structurent, en s'appuyant sur les connecteurs pour souligner les ruptures et en effectuant un relevé précis du vocabulaire pour dégager les champs lexicaux de l'animalisation des noirs, de la domination des colons et de l'organisation de la fuite (*cimarronada*).

Le jury rappelle qu'une lecture paraphrastique ne présente aucun intérêt et qu'il est essentiel de s'appuyer sur la structure du texte pour en dégager le sens.

### **La traduction**

Il est préférable que la traduction soit présentée après l'explication du texte et qu'elle soit précédée d'une lecture expressive. Il s'agit ici d'un exercice oral qui permet de vérifier le degré de compréhension des candidats et l'aptitude à restituer de manière satisfaisante en français le passage proposé. Il est attendu des candidats qu'ils proposent une traduction dans une langue correcte, tout en restant fidèle à l'esprit du texte en langue espagnole. Il faudra éviter une traduction trop littérale qui dessert le texte ainsi qu'une omission de certains termes qui souligne une incompréhension du passage et qui est pénalisante. Le jury met en garde les candidats sur le fait que cette traduction fait partie intégrante de l'épreuve et qu'à ce titre elle ne doit pas être négligée.

### **L'exploitation pédagogique de documents**

Cette partie de l'épreuve se déroule en langue française. Cependant, les activités, consignes et exercices donnés aux élèves doivent être annoncés en espagnol. Les consignes, pour être bien comprises, doivent être claires et précises. Il va sans dire que si la langue espagnole des candidats se doit de revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe et du lexique, il en va de même pour la langue française.

Il est attendu de la part des candidats un socle de connaissances culturelles concernant le monde hispanique afin de pouvoir traiter au mieux les dossiers proposés. En effet, le jury a regretté de constater chez plusieurs candidats une mauvaise connaissance des moments clés de l'Amérique Latine (ici, le coup d'Etat de 1973 au Chili) ou des problèmes migratoires entre les Etats-Unis et le Mexique.

Il va de soi que l'on attend aussi des candidats une bonne connaissance des textes officiels (programmes, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, nature et modalités des épreuves auxquelles ils doivent préparer leurs élèves de CAP, Bac Professionnel mais aussi 3<sup>ème</sup> Préparatoire à l'Enseignement Professionnel) ainsi que la maîtrise de certains concepts didactiques de base (différence entre séance et séquence, activités langagières de réception et de production, compétences, stratégies, entraînement, évaluation, projet, par exemple). Il ne s'agit pas de plaquer ces termes, mais bien de les utiliser à bon escient, dans le souci de présenter un exposé clair et précis.

Il convient de rappeler les principaux éléments permettant l'élaboration d'une séquence d'enseignement tout en précisant que la liste n'est pas exhaustive :

- la classe destinataire ;
- le niveau de compétence du CECRL ;
- le nombre de séances ;
- le domaine du programme de langues vivantes de la voie professionnelle auquel sera rattaché ce dossier ;
- le choix et la mise en œuvre des activités langagières ;
- les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques ;

- le type et la nature des activités proposées aux élèves ;
- les stratégies développées chez les élèves ;
- les modalités d'évaluation ;
- les critères d'évaluation.

Tous les choix retenus par les candidats doivent être justifiés.

Le jury tient à souligner que lors de cette session il a noté une meilleure appropriation de ces concepts par les candidats qui le plus souvent ont su exposer la classe destinataire, le niveau du CERCL, et les différents objectifs de la séquence (culturels, linguistiques, pragmatiques), les modalités et critères d'évaluation.

Dans le sujet remis aux candidats il est écrit : « *Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement (...). Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue (...).* ». Ce dossier peut être constitué de documents iconographiques (dessin, photo, tableau de maître, affiche publicitaire, photogramme, etc.), de textes de toute nature (extrait de roman, texte informatif, script, paroles de chanson, etc.). Ces indications données dans l'énoncé servent à guider l'analyse et l'interprétation des documents. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de proposer des enregistrements, mais ces scripts sont bien à traiter comme des documents audio.

Le jury insiste sur la nécessité de bien lire toutes les informations concernant les documents (auteur, date, paratexte, etc.). Par exemple, cette année, les dossiers proposés comportaient bien souvent des documents de nature différente (paroles de chanson, photographies, extraits de roman, articles de presse, dessins humoristiques, première et quatrième de couverture...), tous susceptibles d'apporter des renseignements utiles et précis pour une analyse pertinente.

Le jury rappelle ici l'importance de bien gérer le temps. Il est regrettable que des candidats commencent l'exercice en consacrant 5 à 10 minutes à la présentation détaillée de chaque document alors qu'ils seront amenés à les aborder plus précisément pendant la présentation de la séquence pédagogique.

Par contre le jury insiste sur la nécessité pendant la préparation de prendre le temps de bien analyser les documents avant d'en proposer une exploitation pédagogique. Une bonne compréhension de chaque constituant du corpus est indispensable afin de l'utiliser de façon pertinente dans le montage de la séquence.

Le projet pédagogique doit être **la colonne vertébrale** d'une séquence d'enseignement en langues vivantes. Il est donc très important que lors de la présentation, le jury voie clairement les liens et articulations que le candidat aura établis entre les différents documents proposés. Ainsi, le candidat devra repérer les points communs entre les différents documents pour ensuite dégager **un axe fédérateur** pertinent qui permette la construction d'une séquence cohérente.

L'ordre d'étude des supports incombe au candidat. Encore une fois, c'est le projet qui détermine cet ordre. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent, dans leur exploitation pédagogique, prendre en compte la spécificité des documents. Par exemple, un document script d'une interview se doit d'être travaillé en compréhension orale.

D'autre part, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, écarter un document ou proposer d'ajouter un document – ce choix devra être justifié –. Toutefois c'est le bon sens qui doit les guider dans leur démarche.

Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur la faisabilité et la cohérence des projets qu'ils confieraient aux élèves. Les projets doivent permettre d'évaluer l'acquisition de compétences au travers d'activités langagières à l'oral ou à l'écrit. Il en va de même pour les tâches intermédiaires proposées aux élèves. Elles doivent constituer un tremplin pour le projet de fin de séquence et ne pas se limiter à une juxtaposition d'activités sans véritable articulation entre elles. Le jury a apprécié lorsque les candidats ont su justifier le choix des activités en lien avec les épreuves du CCF.

Les faits de langue restent parfois détachés des supports et ne sont plus de « la grammaire en situation » mais une accumulation de points grammaticaux sans liens apparents. Certains candidats se focalisent de façon excessive sur la grammaire qui est bien un outil au service de la réalisation des tâches langagières et non un objet d'étude. Aborder un document par le seul biais de la grammaire sans en dégager l'enjeu présente peu d'intérêt.

Le jury a constaté que l'exploitation du dossier par certains candidats révèle une approche encore trop frontale dans la mise en œuvre des activités pédagogiques. En effet, les élèves ne sont pas toujours rendus acteurs et sont trop souvent maintenus dans le questionnement professeur-élèves, le professeur restant la seule référence dans la classe. Il s'agit pourtant bien de développer une pédagogie actionnelle ou l'élève est au centre du dispositif.

Les projets cohérents et réalistes quant à la démarche pédagogique envisagée ont été valorisés ainsi que tout travail pertinent en interdisciplinarité (liens avec les programmes de français, d'histoire, d'arts appliqués,...) ou tout recours justifié aux outils numériques. Le jury a particulièrement apprécié les propositions de séquences qui mettaient les élèves au cœur du projet. Il a également trouvé qu'il était judicieux, comme certains candidats l'ont fait, de proposer un titre, voire une problématique à la séquence et de la situer dans une progression annuelle.

Enfin, nous rappelons qu'il s'agit d'une épreuve orale et qu'à ce titre la lecture de notes est à éviter. Le ton de voix, le débit, l'énergie engagée sont des éléments à prendre en compte pour dynamiser le propos et le rendre plus convaincant. Le jury évalue, en effet, tout au long de cette épreuve, les qualités d'expression du candidat, tant en continu qu'en interaction.

Il a été apprécié que des candidats manifestent une écoute sensible, par exemple en adaptant leur débit au rythme de prise de notes du jury.

## **2.2 L'épreuve orale de lettres**

*« L'épreuve consiste en une explication et exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française. Elle inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale. »*

### **2.2.1 Le déroulement de l'épreuve**

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes d'exposé, 30 minutes d'entretien maximum).

L'exposé du candidat comporte trois parties présentées selon l'ordre de son choix :

- l'explication du texte proposé après sa lecture intégrale ou un extrait du passage défini par le jury ;
- son exploitation pédagogique : le candidat construit à partir de ce texte un projet pédagogique (séance ou séquence) adapté aux programmes d'une classe de lycée professionnel de son choix. Si le candidat opte pour la présentation d'une séance, il va de soi qu'il doit inscrire cette séance dans une séquence problématisée. S'il choisit de présenter une séquence, il précise dans quelle séance le texte proposé est étudié. Il décrit les activités de lecture, d'écriture, d'oral et/ou de langue qu'il souhaite mener à bien en définissant clairement les objectifs à atteindre, sans négliger d'évoquer l'évaluation prévue ;
- le traitement de la question relative à la maîtrise de la langue française (question de grammaire).

- L'explication de texte :

Cette phase de l'épreuve peut débuter par une lecture située avant ou après l'introduction de l'exposé. Elle est, pour le jury, un premier élément indicateur d'une bonne compréhension du texte de la part du candidat. C'est pourquoi il convient d'y porter la plus grande attention. En effet, cet

exercice permet de montrer les mouvements du texte, d'en suggérer les tonalités, d'exprimer et de faire ressentir des émotions.

Une lecture qui respecte la ponctuation, les liaisons et la tonalité traduit une compréhension fine du texte au niveau lexical et syntaxique. Il est également attendu du candidat qu'il connaisse les règles élémentaires de versification. Par exemple, dans l'extrait d' « Hernani » (Acte I scène 2), de Victor Hugo, pour proposer une bonne lecture, les candidats devaient respecter certaines règles comme la césure à l'hémistiche ou la règle du « e » muet. Ainsi, le jury conseille aux futurs candidats de s'entraîner non seulement à compter les syllabes mais également à lire à haute voix ce genre de texte.

Avant de commencer à annoter ou à repérer les éléments du texte, il est vivement conseillé de lire plusieurs fois le texte et tous les éléments indiqués dans le paratexte au moment de la préparation afin d'en saisir le sens précis et limiter ainsi les contre-sens liés à une lecture rapide et superficielle.

Pour expliquer le texte, les candidats ont le choix entre deux types de démarche : un commentaire composé ou une explication linéaire. Dans ce cas, il est rappelé que le jury ne peut se contenter d'une lecture paraphrastique du texte. Il est important de souligner que, quelle que soit la méthode choisie, le candidat doit mettre en évidence les intentions de l'auteur en s'appuyant sur un relevé d'indices pertinents qui sont à citer au fil de l'exposé.

Nous rappelons qu'il est indispensable d'associer le fond et la forme, les faits de langue étant au service du sens. Il est entendu que les candidats doivent avoir une bonne maîtrise des outils linguistiques et des procédés littéraires (la forme poétique, la focalisation par exemple) pour étayer leur explication.

On attend des candidats, pour cette épreuve comme dans leur futur métier, des connaissances disciplinaires spécifiques étendues et la capacité d'y faire référence avec pertinence.

Il est indispensable de parcourir au moins des anthologies de la littérature française afin de connaître les grands mouvements littéraires et leurs principaux auteurs, de connaître et de savoir employer à bon escient un vocabulaire littéraire de base, de maîtriser les notions essentielles de l'explication littéraire telles que les registres de langue et les procédés littéraires fondamentaux (par exemple ceux qui relèvent de l'argumentation, de la métrique, etc.).

Une bonne explication de texte est celle qui montre l'intérêt et les enjeux du passage et qui est organisée avec précision.

Certains candidats ont témoigné d'une clarté de pensée certaine en organisant leur exposé autour d'axes fédérateurs et en suivant ce plan tout au long de leur prestation.

De même un travail qui cite des expressions en faisant référence aux lignes ou aux vers du texte, retient toute l'attention du jury.

Il a été apprécié aussi que le candidat fasse référence à des connaissances littéraires plus larges mais aussi culturelles qui montrent son esprit d'ouverture, sa curiosité et sa sensibilité littéraire. De bonnes connaissances disciplinaires et une solide culture générale sont de bon augure pour donner du sens à un texte en l'inscrivant dans un contexte littéraire, social et culturel.

Enfin le jury attire l'attention des candidats sur la gestion de leurs documents et sur une bonne gestion du temps imparti à cette épreuve. En effet, certains candidats se perdent dans leurs notes (rédigées recto/verso, pages non numérotées...) ou s'expriment 25 minutes sur l'explication de texte et traitent trop rapidement ou ne traitent pas les deux autres parties attendues (la grammaire et l'exploitation pédagogique).

De plus, il est primordial de s'adresser aux membres du jury en les regardant. Cela permet d'éviter de se perdre dans sa préparation. Le brouillon ne devrait comporter que les grandes lignes ou les points essentiels à ne pas oublier. C'est avant tout un fil conducteur. Il ne doit pas être un écrit entièrement rédigé qui serait oralisé et qui, de ce fait, risquerait d'être exposé sur un ton monocorde entrecoupé de silences. Le jury insiste sur le fait que l'entretien est un échange qui doit permettre un retour constructif sur certains éléments énoncés et non une réflexion personnelle à haute voix.

### Liste des œuvres retenues pour la session 2018 :

- *Hernani*, Victor Hugo, 1830.
- *Petit pays*, Gaël Faye, 2016.
- « *Qui sait ?* », *L'Inutile Beauté*, Guy de Maupassant, 1890.
- *Le rêve du jaguar*, *Poèmes barbares*, Leconte de Lisle, 1862.

### 2.2.2 La question de grammaire

Les futurs professeurs doivent avoir de solides connaissances de la syntaxe et de la grammaire françaises (nature et fonction des mots).

A cette fin, la consultation d'un livre de grammaire de niveau 3<sup>ème</sup> est indispensable, celle d'une grammaire de référence est vivement conseillée (Par exemple : *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, J.C. Pellat, René Rioul).

Le fait de langue choisi par le jury (identification et fonction de certains adjectifs, temps et modes, travail sur la ponctuation...) peut être traité pendant ou après l'explication de texte. Les candidats ne peuvent se contenter d'un simple relevé mais doivent interpréter ces éléments linguistiques (effet produit) pour éclairer le sens du texte.

Certains candidats ont su intégrer avec pertinence ce point grammatical à leur explication de texte. Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de l'entraînement à cet exercice. Toute improvisation ou explication imprécise dessert la qualité de la présentation.

### Exemples de questions de grammaire à l'épreuve orale de Lettres :

- *Vous étudierez la ponctuation depuis le début du texte...*
- *Vous étudierez la construction de la phrase...*
- *Vous ferez toutes les remarques sur les temps verbaux employés dans la phrase...*
- *Vous étudierez les expansions du nom dans le passage...*

### 2.2.3 L'exploitation pédagogique

Il s'agit de construire à partir du document proposé les grandes lignes d'un projet pédagogique adapté aux programmes d'une classe de lycée professionnel de son choix (3<sup>ème</sup> PEP, CAP ou Baccalauréat Professionnel).

Il faudra décrire les activités de lecture, d'écriture ou d'oral envisagées, ce qui nécessite une bonne connaissance des programmes et de leur actualisation. Il ne s'agit pas de les découvrir le jour de l'épreuve. La mise à disposition des programmes lors de la préparation fait office d'aide-mémoire.

Dans l'élaboration de leur séquence, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée (œuvres intégrales, corpus de textes et/ou documents iconographiques, cinématographiques ou photographiques...). La transversalité entre les différentes disciplines enseignées ouvre des perspectives intéressantes : en lien, entre autres, avec la culture, l'enseignement moral et civique, l'histoire des arts, l'histoire, la géographie, l'espagnol.

Le candidat doit veiller à la faisabilité du projet qu'il propose aux élèves. Les activités prévues doivent être en adéquation avec le texte étudié.

Il est recommandé d'inscrire le texte dans un objet d'étude en proposant une problématique et une démarche cohérentes. Dans la séquence, les fils conducteurs sont primordiaux et les activités doivent être liées entre elles. Les candidats doivent définir des objectifs clairs et proposer une mise en œuvre réfléchie pour les atteindre.

Le candidat ne doit pas chercher à plaquer des connaissances qui n'auraient pas d'intérêt ou de lien avec l'exploitation pédagogique : bien cibler ses références démontre une maîtrise des savoirs.

Le niveau de langue :

Dans l'ensemble, les candidats ont une expression et un niveau de langue corrects. En effet, une maîtrise défaillante de la langue française est rédhitoire et ne permet pas d'assurer une bonne lecture puis une expression claire de sa pensée.

Le jury recommande une attention particulière à la qualité de la langue. Il est impératif de ne pas utiliser d'hispanismes ni d'employer de termes familiers.

Une langue française claire, bien prononcée et grammaticalement correcte, est un des critères pris en compte dans l'évaluation de l'exposé.

L'entretien :

La réactivité, la bienveillance des candidats à l'égard de leurs élèves potentiels et leur posture professionnelle de futur enseignant sont appréciées ainsi que leur capacité d'écoute et de prise de recul par rapport à leur exposé. Cette attitude contribue à faire évoluer leur réflexion en interaction. Dans cette situation de communication, le jury, en posant des questions, essaie, avec bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir son explication ou à corriger une maladresse ou une erreur d'interprétation. Le candidat doit être conscient que l'échange n'a pas pour objectif de le « piéger » mais d'approfondir les notions et les approches faites lors de son exposé. Durant l'entretien, il serait bon d'essayer d'élargir son projet en se saisissant des pistes proposées.

Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas formuler de remarques inopportunes qui ne pourraient que les desservir, exemple « Comment voulez-vous que je réponde à votre question qui est fermée »?

Si le jury est conscient du caractère angoissant de l'exercice, il apprécie quand un candidat ne se focalise pas sur la lecture de ses notes, pose sa voix et adopte un débit de parole adapté à la situation.

#### **2.2.4 Constat et conseils aux futurs candidats**

Le CAPLP et le CAER sont des concours bivalents : il convient d'accorder la même attention, le même niveau de préparation et la même rigueur aux deux disciplines.

Il est rappelé aux candidats qu'il s'agit d'un oral (échange constructif, situation de communication) et non pas d'une lecture de notes.

Le contenu de la préparation peut être brillant mais il est regrettable qu'il soit desservi par une lecture trop rapide ou confuse des notes (d'où l'importance de ne pas rédiger en recto/verso, de bien numéroter ses brouillons et de travailler "directement" sur le document).

Lors de la préparation, les candidats doivent prêter une attention particulière à la gestion du temps : il est important d'accorder à chaque partie un temps suffisant.

Pour cette session encore, des dictionnaires de noms communs et de noms propres ainsi que les programmes ont été mis à disposition des candidats à titre consultatif. Il est inutile de recopier les articles du dictionnaire ou des parties intégrales des programmes. Il est préférable d'en proposer une mise en œuvre.

Le jury est conscient que le futur enseignant est capable de faire tout un travail de recherche pour apporter la culture nécessaire à ses élèves. Pour cette épreuve, il s'agit bien de démontrer un savoir-faire à travers la séquence pédagogique proposée.

Il est absolument nécessaire de connaître les spécificités des textes et les genres littéraires (prose, théâtre, poésie, poésie en prose, roman, etc...). Pour cela, il est recommandé de lire et approfondir ses connaissances littéraires, avec, entre autre, une anthologie littéraire ou des manuels de langue française comme *Les outils d'analyse littéraire* de Pierre VAAST.

Un candidat ne peut prétendre expliquer un extrait de théâtre en éludant les didascalies qui par ailleurs ne doivent pas être dites à haute voix lors de la lecture. De même, le vocabulaire utilisé par le candidat doit être adapté à la nature du texte.

Il est nécessaire que les candidats connaissent les figures de style telles que la métaphore, l'oxymore, le chiasme, l'hyperbole, etc. De même, la maîtrise de la voix narrative, du schéma actanciel ou de la métrique sont autant de notions à mettre en relief pour servir l'interprétation. Par exemple, un candidat a fait un relevé d'indices – champs lexicaux, verbes de perception – sans l'utiliser pour éclairer le sens du texte proposé.

Un niveau de langue adapté au concours est attendu. Les familiarités, les interjections et autres onomatopées sont à proscrire. De même il est recommandé d'adopter une posture adéquate. Par exemple, le candidat devra éviter d'avoir les mains sous la table, de soupirer, de se tenir la tête, etc.

Pour les candidats qui n'auraient jamais enseigné le français, le jury recommande de consulter les documents ressources sur Eduscol, sur des sites académiques et d'assister si possible à des cours de français.

Lors de cette épreuve, il est inutile de se présenter ou de parler de son parcours. Les membres du jury ont à leur disposition les dossiers RAEP des candidats, sur lesquels ils peuvent revenir au moment de l'entretien.

D'ailleurs, le jury s'étonne, pour certains candidats, de l'incohérence entre la qualité du travail présenté à l'écrit dans le dossier RAEP et le faible niveau de connaissances ou de maîtrise de la langue lors des épreuves orales.

Enfin, la maîtrise des programmes du lycée professionnel (et les nouveaux programmes liés à la réforme du collège) est indispensable pour de futurs professeurs. Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de consulter les textes officiels et de se les approprier.

**EXEMPLE DE DOSSIER PRÉSENTÉ À L'ÉPREUVE ORALE D'ESPAGNOL**

**Session 2018**

**CAPLP**  
**Concours interne et CAER**

**Section langues vivantes-lettres**  
**Espagnol-lettres**

**Epreuve orale d'admission**

**Espagnol**

**Sujet n° 1**

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

**Première partie : exploitation pédagogique de documents**

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Extrait de *Las viudas de los jueves*, Claudia Piñeiro

Document B : Carte

Document C : Compilation de dessins de presse

Document D : Texte de Almudena Grandes

**Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction**

Extrait de Horacio Castellanos Moya, *La sirvienta y el luchador*

**Document A**

« *Las viudas de los jueves* » propone como escenario la vida en *La Cascada*, un barrio privado situado en la periferia de Buenos Aires a finales de los 90, donde viven familias de muy buen nivel económico.

5 Alto de la Casacada es el barrio donde vivimos. Todos nosotros. Primero se mudaron Ronie y Virginia Guevara, casi al mismo tiempo que los Urovitch; unos años después, el Tano; Gustavo Masotta fue de los últimos en llegar. Unos antes, otros después, nos convertimos en vecinos. El nuestro es un barrio cerrado, cercado con un alambrado perimetral disimulado detrás de arbustos de distinta especie. Altos de la Cascada Country Club, o club de campo. Aunque la mayoría de nosotros acorte el nombre y le diga La Cascada, y otros pocos elijan decirle Los Altos. Con cancha de golf, tenis, pileta, dos *club house*. Y seguridad privada. Quince vigiladores en los turnos diurnos, y veintidós en el de la noche. Algo más de doscientas hectáreas protegidas a las que sólo pueden entrar personas autorizadas por alguno de nosotros.

10 Para entrar al barrio hay tres opciones. Por un portón con barreras, si uno es socio, poniendo junto una tarjeta magnética y personalizada. Por una puerta lateral, también con barreras si es visita autorizada, y previa entrega de ciertos datos con el número de documento, patente, y otros números identificatorios. O por un molinete donde se retiene el documento y se revisan bolsos y baúles, si se trata de proveedores, empleadas domésticas, jardineros, pintores, albañiles, o cualquier otro tipo de trabajadores.

Claudia Piñeiro, *Las viudas de los jueves*, Alfaguara 2010

# Muro en frontera de EE.UU.

El muro atravesaría desiertos, montañas, ciudades y ríos.



**3,200 km**  
mide la frontera de  
EE. UU. con México

**1,600 km**  
ya están cercados con  
barreras naturales o  
construcción.

**1,600 km**  
sería la  
construcción real

PRENSA LIBRE @inter\_pl



## Document C

Une compilation de dessins de presse



Ferran Martín

<https://www.republica.com/2015/11/09/la-vineta-muros/#>



Fontanarrosa



Santy Gutiérrez

<https://i.pinimg.com/originals/68/3e/08/683e08c1771f38667a40e2d9966e6855.jpg>



Eneko



Transcription de la bulle :

*“Vea, en mi humilde opinión, en este país vamos a salir adelante el día en que entendamos definitivamente que la libertad de unos termina donde empieza la del otro”*

Caloi <http://elistas.egrupos.net/lista/encuentrohumboldt/archivo/indice/3341/msg/3418>

## Document D



Muro fronterizo entre Tijuana (México) y San Diego (EEUU)

### **El muro**

Ya existe, yo he estado allí. Es feo, es triste y, sobre todo, inspira mucho asco, mucha vergüenza, ninguna fe en la condición humana. Hace casi 10 años, cuatro mujeres salimos de Tijuana en un coche camino de Puerto Nuevo, un barrio de Rosarito famoso por sus langostas, que se sirven con tortillas de maíz, arroz y frijoles. Recuerdo aquel día como una experiencia feliz, luminosa, empañada tan sólo por el muro que aparecía y desaparecía de nuestra vista como un insulto interminable. Míralo, mis amigas mexicanas lo señalaban con el dedo, ahí está. En la zona donde lo vi, es una valla de metal oscuro, oxidado, de unos 10 metros de altura, que penetra en el mar y cabalga sobre las lomas, sin otro adorno que unas cruces de madera con un nombre escrito encima. Los mexicanos, con ese sentido del humor tan suyo, capaz de convertir a la muerte en una Catrina esbelta y seductora, lo llaman “el muro de la tortilla”, porque los desgraciados que se atreven a trepar por él, reciben una descarga eléctrica que los deja fritos.

Mientras tanto, los habitantes de San Diego pasan la frontera a diario en sus coches, para comprar en Tijuana sexo, drogas, alcohol o viagra, y volver de madrugada, saltándose las agotadoras colas que sus criados, sus empleados, soportan a diario en la aduana para ir a trabajar.

Este es el muro que Trump ha prometido ampliar para que supere las dimensiones de la Gran Muralla china y se vea mejor desde el espacio exterior, pero ya existe. Está ahí desde 1994 [...].

20

Almudena Grandes, El País, 14 de noviembre de 2016

## Explication de texte et traduction

Sale a la calle con su cachucha de beisbolista, sus gafas oscuras con aro de oro, la pistola en la cintura bajo la camisa holgada.

Todos quieren enviarlo al hospital o a su habitación o a la morgue, a donde sea. Sacarlo de circulación, como si ya no sirviera, como si no hiciera bien su trabajo, como si en nada fuera útil su experiencia, como si ser el más viejo no tuviera valor.

Le gustaría ver a uno de esos recién llegados recibiendo sus morongazos, a puño limpio, incluido a ese capitancito Villacorta, su nuevo jefe. Si lo hubieran visto luchar en la Arena Metropolitana cuando derrotó al Hijo del Santo, si lo hubieran visto machacar a sus contrincantes con el candado al cuello y la quebradora, sus llaves favoritas, le tendrían más respeto. Sus primeros jefes en la policía siempre iban a verlo y se sentaban en primera fila, frente al cuadrilátero.

Camina lentamente, atento a la inminente contracción de sus tripas bajo el solazo maldito.

Por suerte el Palacio Negro está a sólo dos calles.

Echa un vistazo a sus espaldas, a la acera de enfrente: nadie lo sigue. Un autobús pasa zumbando cerca de la cuneta.

Escupe hacia donde pasó el autobús; la baba amarga, purulenta.

Y quién se cree esa Gorda<sup>1</sup>: ¿su madre?, ¿su mujer?, ¿qué le pasa? Tiene que estar muy mal para aguantarle a esa fofa los consejos que nunca le ha aguantado a nadie. Lo que le faltaba.

Entonces lo paralizan el retortijón, el escalofrío, la náusea. Tiene que llegar hasta los baños del Palacio Negro. Pero no llegará; se apoya en la pared: vomita. Y entre arcada y arcada echa un ojo a su alrededor. Lo último que quisiera es que en esas condiciones lo sorprendieran por la espalda. Que ahora ni cerca del Palacio Negro se está seguro, que los cabroncitos pasan ametrallando como si estuvieran de fiesta.

Fue culpa del mugroso café. Escupe. Se limpia la boca con el dorso de la mano. Enciende un cigarrillo.

Dos jóvenes uniformados vienen de frente, le sonríen con desprecio, como si dijeran: mirá esta miseria, ya se nos muere. Quisiera responderles: váyanse por la sombra, que la mierda bajo el sol se seca. Pero no tiene aliento. Con expresión de asco, los uniformados pasan de largo, evitando el vómito sanguinolento.

Camina de nuevo, tratando de darle firmeza a su paso. Está sudando; la boca le sabe a podrido. Se quita las gafas, para secarlas con la franelita que saca del estuche, pendiente del cinturón. Es lo que más cuida: sus gafas Ray Ban de aro dorado; su amuleto, lo que más le pesaría perder. Y, claro, la calzoneta de cuando fue luchador que yace envuelta en papel de regalo en una caja de su habitación; a veces, en sus momentos de solaz, aún puede oír al presentador cuando decía: “Y en esta esquina, procedente de los mares del Norte, el Vikingo...”.

Cruza el retén apostado en la bocacalle del Palacio Negro. Ninguno de los uniformados le saluda ni le pone atención; como si no existiera. Se siente en casa. Disfruta de la agitación, la alharaca de quienes entran y salen, la estampida de los jeeps y de los autopatrullas.

Enfila hacia la entrada. El Chicharrón camina delante de él, inflado, cachetón, prieto.

- ¡Chicharrón!...

Éste se voltea:

- Apurate, Vikingo, que hoy te toca salir con nosotros.

*La sirvienta y el luchador*, Horacio Castellanos Moya, 2011.

<sup>1</sup> la Gorda es la camarera del restaurante donde suele comer el protagonista, cerca del Palacio Negro.

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.

2. Vous traduirez depuis la ligne 21 (“*Entonces lo paralizan...*”) jusqu'à la ligne 25 (“... *como si estuvieran de fiesta*”).

**EXEMPLE DE DOSSIER PRÉSENTÉ À L'ÉPREUVE ORALE DE LETTRES**

Session 2018

CAPLP  
Concours interne et CAER

Section Langues vivantes-Lettres  
Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission  
Lettres

Sujet n° 3

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

**Texte : Guy de Maupassant, « Qui sait ? », *L'Inutile Beauté*, 1890.**

**Question de grammaire :** Vous étudierez les temps et modes verbaux dans l'extrait (ligne 1 à ligne 6) : « En approchant de la maison, ... » jusqu'à « ...et j'aurais sauté dessus sans hésiter. »

L'épreuve comporte trois parties que le candidat abordera selon l'ordre de son choix :

- **L'explication du texte proposé**
- **Le traitement de la question relative à la maîtrise de la langue française**
- **L'exploitation pédagogique du texte** : vous construirez à partir de ce texte un projet pédagogique adapté aux programmes d'une classe de lycée professionnel de votre choix et décrierez les activités de lecture, d'écriture, d'oral ou de langue que vous souhaitez mener à bien.

**TEXTE : Guy de Maupassant, « Qui sait ? », *L'Inutile Beauté*, 1890.**

En approchant de la maison, un trouble bizarre me saisit. Je m'arrêtai. On n'entendait rien. Il n'y avait pas dans les feuilles un souffle d'air. « Qu'est-ce que j'ai donc ? » pensai-je. Depuis dix ans je rentrais ainsi sans que jamais la moindre inquiétude m'eût effleuré. Je n'avais pas peur. Je n'ai jamais eu peur, la nuit. La vue d'un homme, d'un maraudeur, d'un voleur m'aurait jeté une rage dans le corps, et j'aurais sauté dessus sans hésiter. J'étais armé, d'ailleurs. J'avais mon revolver. Mais je n'y touchai point, car je voulais résister à cette influence de crainte qui germait en moi.

Qu'était-ce ? Un pressentiment ? Le pressentiment mystérieux qui s'empare des sens des hommes quand ils vont voir de l'inexplicable ? Peut-être ? Qui sait ?

À mesure que j'avancais, j'avais dans la peau des tressaillements, et quand je fus devant le mur, aux auvents clos, de ma vaste demeure, je sentis qu'il me faudrait attendre quelques minutes avant d'ouvrir la porte et d'entrer dedans. Alors, je m'assis sur un banc, sous les fenêtres de mon salon. Je restai là, un peu vibrant, la tête appuyée contre la muraille, les yeux ouverts sur l'ombre des feuillages. Pendant ces premiers instants, je ne remarquai rien d'insolite autour de moi. J'avais dans les oreilles quelques ronflements ; mais cela m'arrive souvent. Il me semble parfois que j'entends passer des trains, que j'entends sonner des cloches, que j'entends marcher une foule.

Puis bientôt, ces ronflements devinrent plus distincts, plus précis, plus reconnaissables. Je m'étais trompé. Ce n'était pas le bourdonnement ordinaire de mes artères qui mettait dans mes oreilles ces rumeurs, mais un bruit très particulier, très confus cependant, qui venait, à n'en point douter, de l'intérieur de ma maison.

Je le distinguais à travers le mur, ce bruit continu, plutôt une agitation qu'un bruit, un remuement vague d'un tas de choses, comme si on eût secoué, déplacé, traîné doucement tous mes meubles.

Oh ! je doutai, pendant un temps assez long encore, de la sûreté de mon oreille. Mais l'ayant collée contre un auvent pour mieux percevoir ce trouble étrange de mon logis, je demeurai convaincu, certain, qu'il se passait chez moi quelque chose d'anormal et d'incompréhensible. Je n'avais pas peur, mais j'étais... comment exprimer cela... effaré d'étonnement. Je n'armai pas mon revolver — devinant fort bien que je n'en avais nul besoin. J'attendis.

J'attendis longtemps, ne pouvant me décider à rien, l'esprit lucide, mais follement anxieux. J'attendis, debout, écoutant toujours le bruit qui grandissait, qui prenait, par moments, une intensité violente, qui semblait devenir un grondement d'impatience, de colère, d'émeute mystérieuse.

Puis soudain, honteux de ma lâcheté, je saisis mon trousseau de clefs, je choisis celle qu'il me fallait, je l'enfonçai dans la serrure, je la fis tourner deux fois, et poussant la porte de toute ma force, j'envoyai le battant heurter la cloison.

Le coup sonna comme une détonation de fusil, et voilà qu'à ce bruit d'explosion répondit, du haut en bas de ma demeure, un formidable tumulte. Ce fut si subit, si terrible, si assourdissant que je reculai de quelques pas, et que, bien que le sentant toujours inutile, je tirai de sa gaine mon revolver.

J'attendis encore, oh ! peu de temps. Je distinguais, à présent, un extraordinaire piétinement sur les marches de mon escalier, sur les parquets, sur les tapis, un piétinement, non pas de chaussures, de souliers humains, mais de béquilles, de béquilles de bois et de béquilles de fer qui vibraient comme des cymbales. Et voilà que j'aperçus tout à coup, sur le seuil de ma porte, un fauteuil, mon grand fauteuil de lecture, qui sortait en se dandinant. Il s'en alla par le jardin. D'autres le suivaient, ceux de mon salon, puis les canapés bas et se traînant comme des crocodiles sur leurs courtes pattes, puis toutes mes chaises, avec des bonds de chèvres, et les petits tabourets qui trottaient comme des lapins.

Oh ! quelle émotion ! Je me glissai dans un massif où je demeurai accroupi, contemplant toujours ce défilé de mes meubles, car ils s'en allaient tous, l'un derrière l'autre, vite ou lentement, selon leur taille et leur poids. Mon piano, mon grand piano à queue, passa avec un galop de cheval emporté et un murmure de musique dans le flanc, les moindres objets glissaient sur le sable comme des fourmis, les brosses, les cristaux, les coupes, où le clair de lune accrochait des phosphorescences de vers luisants. Les étoffes rampaient, s'étalaient en flaques à la façon des pieuvres de la mer. Je vis paraître mon bureau, un rare bibelot du dernier siècle, et qui contenait toutes les lettres que j'ai reçues, toute l'histoire de mon cœur, une vieille histoire dont j'ai tant souffert ! Et dedans étaient aussi des photographies.

Soudain, je n'eus plus peur, je m'élançai sur lui et je le saisis comme on saisit un voleur, comme on saisit une femme qui fuit ; mais il allait d'une course irrésistible, et malgré mes efforts, et malgré ma colère, je ne pus même ralentir sa marche. Comme je résistais en désespéré à cette force épouvantable, je m'abattis par terre en luttant contre lui. Alors, il me roula, me traîna sur le sable, et déjà les meubles, qui le suivaient, commençaient à marcher sur moi, piétinant mes jambes et les meurtrissant ; puis, quand je l'eus lâché, les autres passèrent sur mon corps ainsi qu'une charge de cavalerie sur un soldat démonté.

Fou d'épouvante enfin, je pus me traîner hors de la grande allée et me cacher de nouveau dans les arbres, pour regarder disparaître les plus infimes objets, les plus petits, les plus modestes, les plus ignorés de moi, qui m'avaient appartenu

## QUESTION DE GRAMMAIRE

Vous étudierez les temps et modes verbaux dans l'extrait (ligne 1 à ligne 6) :

« En approchant de la maison, un trouble bizarre me saisit. Je m'arrêtai. On n'entendait rien. Il n'y avait pas dans les feuilles un souffle d'air. « Qu'est-ce que j'ai donc ? » pensai-je. Depuis dix ans je rentrais ainsi sans que jamais la moindre inquiétude m'eût effleuré. Je n'avais pas peur. Je n'ai jamais eu peur, la nuit. La vue d'un homme, d'un maraudeur, d'un voleur m'aurait jeté une rage dans le corps, et j'aurais sauté dessus sans hésiter. »